

L'affaire Jorge Resende rebondit jusqu'au Conseil fédéral

RADIO ROMANDE

L'UDC Oskar Freysinger interpelle le gouvernement. Selon lui, le cas de Jorge Resende a déjà coûté des millions d'argent public. Absurde, réplique la SSR.

Le Conseil fédéral va devoir se pencher sur l'affaire des fichiers pédophiles à la Radio suisse romande (RSR). Le conseiller national Oskar Freysinger (UDC/VS) a en effet déposé hier une interpellation urgente sur le cas de Jorge Resende, l'informaticien qui avait découvert les documents litigieux et qui a depuis été licencié par la RSR pour avoir rompu son devoir de confidentialité.

Selon, l'élus, « les dépenses extraordinaires de la direction de la SSR (*ndlr : la maison mère dont la Radio romande est une filiale.*) pour traiter l'affaire Jorge Resende se montent déjà à plusieurs millions de francs : au moment de le licencier, la RSR aurait indemnisé le cadre qui avait téléchargé les images controversées ; la SSR a engagé un juge cantonal vaudois à la retraite pour faire la lumière sur la crise à la Radio romande ; sans compter les frais de relations publiques, d'avocats et de sécurité pour empêcher Resende de retourner à la Maison de la radio, à Lausanne. Et tout cela dans un seul but, estime Oskar Freysinger : éviter la réintégration de celui que le parlementaire quali-



ILAURENT CROTTET

Jorge Resende (à d.), l'informaticien licencié par la RSR, a été reçu à Berne le 17 sept. dernier par Moritz Leuenberger (à g.).

fié de « collaborateur modèle » et de victime dans cette affaire. »

Commission ad hoc

L'UDC valaisan demande donc au Conseil fédéral de nommer une commission ad hoc pour enquêter sur ces dépenses ; il l'appelle aussi à réparer les dommages subis par Jorge Resende et sa famille.

« Cette interpellation contient plein d'erreurs et d'exagérations quant aux faits », réplique Daniel Steiner, porte-parole de la SSR. « Parler de plusieurs millions de francs de dépenses est vraiment absurde. » Même effarement auprès du directeur de la RSR, Gérard Tschopp, qui se dit « stupéfait qu'un conseiller national puisse déposer un truc pareil sans vérification. En parlant de « scandale pédophile à la SSR, M. Freysinger semble ignorer que des actions judiciaires sont en cours et que la culpabilité du cadre n'est pas prouvée », insiste Gérard Tschopp, qui renvoie pour le reste au Conseil fédéral. Celui-ci devrait répondre dans les semaines à venir. **S. G.**